

Décision

Générale

colonial

Décision n° 81/SG/FP autorisant un contrôleur du Cadre territorial des Postes et Télécommunications à reprendre ses fonctions

n° 81/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
24 janvier 1968

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1968

Date du numéro
10 février 1968

TEXTE INTÉGRAL

M Hassan Areyeh Barkadleh, contrôleur de 2 classe, 670) du Cadre territorial des Postes et Télécommunications, qui a été exclu temporairement, pour une durée de six mois à compter du octobre 1967, de ses fonctions, est autorisé à titre exceptionnel à reprendre ses fonctions antérieures à l'Office des Postes et Télécommunications pour compter du 1er février 1968.